

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Les centres de formation sont tenus de :

- ☞ Accueillir les personnes handicapées en formation sans discrimination ;
- ☞ Garantir l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, pour accéder à la formation et à la qualification, mais aussi pour leur permettre de valider leur parcours.

Cf. Art. D5211-2 et suivants du Code du Travail.

Comment ?

- ☞ **Par le développement de l'accessibilité pédagogique des formations :** en pensant et en organisant l'accueil des personnes handicapées avant même de les accueillir.
Référence : [Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.](#)
Pour en savoir plus : [Des outils facilitateurs, à disposition des centres de formation sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine.](#)
- ☞ **En développant la capacité de ses équipes à organiser la compensation du handicap** des personnes en formation, autant que nécessaire.
Pour en savoir plus : [Politiques en faveur de l'emploi des personnes handicapées \(Articles D5211-1 à D5211-6\)](#)
- ☞ **En s'assurant de l'accessibilité de l'ensemble des locaux** du centre de formation (administration / lieux de formation) sous peine de sanctions. Obligation qui s'impose à tout établissement recevant du public (ERP)
Pour en savoir plus : [Accessibilité des ERP](#)

Nos formations en visioconférence sont adaptées aux personnes en situation de handicap moteur (ZOOM)

En ne proposant que des formations individualisées ou personnalisées en INTRA nous sommes capables d'adapter le contenu, le rythme et la méthodologie à des personnes souffrant de légère dyslexie ou de troubles de la mémoire

Pour les personnes peu à l'aise avec l'informatique (illettrisme), la formation peut se dérouler en face-à-face, dans le respect des gestes barrières et avec des protections adéquates.

Hors période de crise sanitaire, nos formateurs se rendent sur le lieu de travail pour les petits groupes ou à domicile s'il s'agit d'une formation individualisée.

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus ...



RÉFÉRENT HANDICAP / INFORMATION


HANDICAP.FR

 <https://informations.handicap.fr/a-amelie-gautier-referent-handicap-entreprise-12646.php>

Présentation de la Ressource Handicap Formation en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

 <https://www.agefiph.fr/actualites-handicap/presentation-de-la-ressource-handicap-formation-en-region-provence-alpes-cote>

La fiche pratique AGEFIPH / Référent handicap en entreprise

 https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2019-10/AGEFIPH_FICHE_RRH-Referent-handicap-en-entreprise_0.pdf



LISTE DES PARTENAIRES LOCAUX / PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

LES ACTEURS DU HANDICAP

<https://crfh-handicap.fr/ressources-pour-laccessibilite/les-acteurs-du-handicap/>

Les principaux acteurs de l'insertion professionnelle des personnes handicapées pour vous aider dans vos démarches :

- 👉 Les [MDPH](#) ([Maison](#) Départementale des Personnes Handicapées) ;
- 👉 [L'AGEFIPH](#) (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) et le [FIPHPH](#) (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) ;
- 👉 Les [Cap Emploi](#) ;
- 👉 Les Prestataires d'appuis [spécifiques](#) ;
- 👉 Les [SM²S](#) (Structures Médico-Sociales) ;

HANDI-PACTES

Catalogue des acteurs en PACA et Corse

👉 <https://handipactes-paca-corse.org/catalogue-des-acteurs-locaux/>

Catalogue des acteurs en Occitanie

👉 <https://www.handipacte-occitanie.org/>



LISTE DES PARTENAIRES LOCAUX (VAUCLUSE) / PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Association TEDAI 84

L'association TEDAI 84 a créé depuis 2015 un dispositif de Gestion de Cas Complexes Autisme, et est à ce titre régulièrement amenée à accompagner des adultes avec TSA dans leur projet professionnel. Repérée depuis plus de trois ans par les acteurs du département, TEDAI 84 est donc également régulièrement sollicitée par les acteurs de l'emploi comme le Cap Emploi, le Pôle Emploi, les Missions Locales et les organismes de formation initiale ou professionnelle pour permettre un accompagnement ciblé des personnes avec TSA.

Isabelle LANGEAU, Vice présidente TEDAI 84
34 Avenue Jean Boccace
84000 AVIGNON
09 81 14 39 84
tedai.org/presentation.html

Isatis Vaucluse



L'emploi accompagné a pour objectif de permettre un soutien des personnes handicapées et de leurs employeurs qui soit souple, adapté à leurs besoins et mobilisable à tout moment du parcours. Il s'agit ainsi d'assurer l'accès, le maintien et l'évolution dans l'emploi. Il est fondé sur le principe du « Place and Train » : insérer d'abord, puis former et soutenir dans le cadre de l'activité de travail. La spécificité du dispositif d'emploi accompagné réside dans la combinaison d'un accompagnement médico-social et d'un accompagnement à visée d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.

Pascale GLORIES, Responsable territoriale Vaucluse et Hérault
06 85 53 81 75 pascale.glories@isatis.org
ISATIS 4 rue Ninon Vallin, Le San Miguel
84000 AVIGNON



OPS Vaucluse



Les Organismes de placements spécialisés (OPS) regroupant les Cap Emploi et anciennement les Sameth offrent aux travailleurs handicapés et aux employeurs- entreprises privées et organismes publics - un **guichet unique pour accéder aux services d'aide à l'embauche et au maintien dans l'emploi des personnes**

handicapées. Les missions sont d'aider à la définition d'un projet de recrutement et à sa réalisation, de rechercher et présenter des candidatures ciblées, de soutenir les employeurs dans la mise en œuvre des aides et adaptations au poste, de trouver des solutions sur-mesure de maintien dans l'entreprise et de faciliter l'accueil du collaborateur handicapé et sa prise de fonction au sein de l'établissement.

72 route de Montfavet - 84000 AVIGNON
04 90 13 99 99

Service maintien dans l'Emploi

contact-maintien@capemploi84.fr

www.aveph-asso.com/cap-emploi-sameth

CDG Vaucluse



À ce jour, 215 collectivités et établissements publics font appel aux conseils et à l'expertise du Centre de gestion de Vaucluse, tant en matière de statut, de gestion des carrières que d'emploi public. Au total, plus de 7 000 carrières d'agents de la fonction publique territoriale sont gérées par nos services. Le centre de gestion assure différentes missions auprès des employeurs publics adhérents (suivi des carrières des agents, offres et demandes d'emploi, organisation de concours, reclassement des fonctionnaires reconnus inaptés notamment).

80 rue Marcel Demonque
Agroparc - CS 60508 - 84908 Avignon Cedex 9
04 32 44 89 30 - www.cdg84.fr

Direccte 84



La Direccte coordonne avec tous les partenaires concernés (Agefiph, Pôle emploi, Région, Carsat, MSA...) la mise en œuvre d'un Plan régional pour l'emploi des travailleurs handicapés (PRITH) destiné à mieux mobiliser toutes les mesures de droit commun facilitant leur maintien ou leur accès à l'emploi.

6 rue Jean Althen - 84000 Avignon
04 90 14 75 00

direccte-paca-ut84.direction@direccte.gouv.fr
paca.direccte.gouv.fr/vaucluse



CONTACTEZ-NOUS POUR PLUS D'INFORMATIONS

Courriel : contact@dbconseil.com

Tél : 06.30.09.05.51

DB Conseil SAS - 843 Chemin des Taillades - 84830 SERIGNAN DU COMTAT



Société par Actions simplifiée au capital de 5.000 € - www.dbconseil.com - Code APE 7022Z
Siège : 843 Chemin des Taillades 84830 SERIGNAN DU COMTAT – ☎ 06.30.09.05.51 – contact@dbconseil.com
Organisme de Formation enregistré sous le numéro 93840339184 auprès du préfet de la région PACA

FR 89 791406374 – RCS Avignon – N° SIRET 791 406 374 00011 - Partenaire de Kangourou agent Linguaskill FR608

CGV : https://www.dbconseil.com/DB_CONSEIL_WEB/FR/pdf/CGV.pdf - CGI : https://www.dbconseil.com/DB_CONSEIL_WEB/FR/pdf/CGI.pdf